



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

Impulsions pour la coopération internationale en matière d'éducation

Expériences du système scolaire suisse



Avant-propos

L'éducation est la pierre angulaire du développement. Dans le monde entier, les écoles jouent un rôle clé en matière de cohésion sociale et de développement économique. En Suisse, l'éducation occupe une place de choix et l'école est obligatoire pour tous. Chaque enfant se voit dispenser un enseignement de qualité, indépendamment de son origine, de sa religion, de son lieu de domicile ou de son statut de séjour. Le système scolaire s'attache à répondre aux besoins spécifiques des enfants ; il reflète le fédéralisme suisse et présente un fort ancrage local.

La réalité est souvent tout autre dans les pays d'intervention de la DDC. C'est ainsi qu'au Niger, un des pays les plus pauvres de la planète, seuls 17 % des enfants fréquentent l'école jusqu'à la fin de leur scolarité obligatoire. Il n'est pas rare que la qualité de l'enseignement soit si mauvaise que les enfants sortent de l'école en sachant à peine lire et écrire. Malgré les progrès réalisés en matière de scolarisation, l'Asie du Sud enregistre toujours l'un des taux d'analphabétisme les plus élevés au monde. De manière générale, l'éducation constitue un défi de plus en plus redoutable pour les pays du Sud, qui sont soumis à une croissance démographique fulgurante.

L'actuel système scolaire suisse est le fruit d'une évolution historique faite de longs processus de négociation, d'ajustements et de développements successifs. Pour être efficace, la coopération au développement doit elle aussi recourir aux processus participatifs et rechercher des solutions adaptées au niveau local. Les expériences faites avec le système scolaire suisse sont une source d'inspiration pour la DDC. Elles permettent de mettre à la disposition des pays partenaires un précieux savoir-faire pour contribuer à renforcer les systèmes scolaires locaux.

La présente brochure présente cinq points forts majeurs du système scolaire suisse qui peuvent être mis à profit par la DDC dans le cadre de la coopération internationale menée dans le secteur de l'éducation. Ces points forts s'appuient sur une étude mandatée par la DDC et intitulée « Le système scolaire suisse : bonnes pratiques et plus-value potentielle pour la DDC ». Il ne s'agit pas d'exporter des approches suisses, mais de promouvoir les échanges entre les responsables de l'éducation en Suisse et ceux des pays du Sud et de l'Est. Parallèlement, l'étude soutient également le dialogue que la DDC cultive avec des acteurs du système scolaire suisse et les partenaires de la coopération suisse au développement dans le domaine de l'éducation.



Ambassadeur Manuel Sager

Directeur de la Direction du développement et de la coopération (DDC)

Contexte

La présente brochure est basée sur le rapport final d'une analyse réalisée par l'Institut pour la coopération internationale en éducation (IZB) de la Haute école pédagogique de Zoug. La DDC avait chargé l'Institut de recenser les caractéristiques et les bonnes pratiques du système scolaire suisse qui peuvent présenter une valeur ajoutée pour l'engagement de la DDC dans le domaine de l'éducation dans les pays partenaires.

L'éducation de base est l'un des thèmes prioritaires inscrits dans le Message sur la coopération internationale de la Suisse 2017 – 2020. Ce terme désigne la scolarité obligatoire (école primaire et secondaire I).

La brochure se concentre sur cinq points forts essentiels du système scolaire suisse, où notre pays joue un rôle de pionnier sur le plan international. Dans le rapport final de la Haute école pédagogique de Zoug intitulé « Le système scolaire suisse : bonnes pratiques et plus-value potentielle pour la DDC » figurent d'autres caractéristiques du système scolaire suisse dont la DDC peut également s'inspirer, et contient des explications plus poussées (publication en français et en allemand, septembre 2018 : www.shareweb.ch/site/education).



Point fort 1

Place centrale de l'école publique – qualité et rôle intégrateur

Point fort 2

Organisation décentralisée de l'éducation – favoriser la responsabilité des communes et les solutions adaptées au contexte local

Point fort 3

Plurilinguisme – facteur déterminant pour la réussite de l'apprentissage, pour l'identité et l'économie

Point fort 4

Acquisition de compétences-clés à l'école – une préparation à la vie

Point fort 5

Bonne éducation scolaire et perméabilité – facteurs décisifs pour le succès de la formation (professionnelle) et l'activité professionnelle

Annexe 1

La Swissness de la coopération internationale en matière d'éducation de base

Annexe 2

Aperçu de la valeur ajoutée de l'enseignement scolaire suisse pour la coopération internationale et orientations selon la stratégie de la DDC pour l'éducation



Place centrale de l'école publique – qualité et rôle intégrateur

Système scolaire suisse

L'**école publique jouit d'une longue tradition en Suisse** et la société lui accorde une grande importance. Elle fait partie d'un système politique stable, elle est bien établie sur le plan démocratique et elle est intégratrice. Sa qualité élevée est attestée notamment par le fait que 95 % des enfants en âge scolaire fréquentent l'école publique. En comparaison internationale, la part des écoles privées est très faible en Suisse.¹

La **Suisse investit dans l'école obligatoire**. A parité de pouvoir d'achat, elle se classe au deuxième rang mondial en termes d'investissements par écolier aux niveaux primaire et secondaire I.² L'importance accordée à l'éducation de base se traduit par ailleurs par un pourcentage plus élevé des dépenses publiques consacrées à la scolarité obligatoire qu'au niveau postobligatoire.³ Les communes sont tenues d'assurer que chaque enfant puisse se rendre à l'école au plus près de son lieu de domicile. La proximité est l'une des caractéristiques des écoles primaires suisses.

L'**école publique a un effet intégrateur et joue un rôle important pour la cohésion sociale**. Indépendamment du contexte économique, culturel, linguistique, social ou religieux des parents, un enfant a droit à une éducation scolaire de qualité. Historiquement, la scolarité obligatoire a été utilisée sciemment comme instrument contre le travail des enfants. Les enfants rencontrant des difficultés d'apprentissage bénéficient aussi d'opportunités éducatives : l'école publique propose une vaste palette de mesures gratuites d'appui, d'apprentissage et d'encouragement. La scolarité obligatoire accueille également les enfants issus de la migration ou dont la famille est en situation irrégulière (sans papiers). Les enfants de migrants ou de réfugiés nouvellement arrivés et en âge scolaire sont intégrés soit directement dans les classes ordinaires de l'école publique, soit dans des classes d'accueil, passerelles ou d'intégration pour s'y préparer. Les classifications en niveaux de performance sont perméables permettant une transition entre les niveaux. L'école peut ainsi répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant. Les classes sans sélection au niveau primaire et les classes hétérogènes sur les plans social et culturel à tous les niveaux favorisent la compréhension et l'acceptation mutuelles.

Impulsions pour la coopération internationale

La valeur sociale de l'école publique suisse et les dispositions institutionnelles permettant de garantir une scolarité de grande qualité à tous les enfants influent sur le travail de la DDC dans les pays partenaires.

Bien que le droit à l'éducation soit inscrit dans différentes conventions et dans les législations nationales, quelque **263 millions d'enfants dans le monde ne sont pas scolarisés**, en raison de la pauvreté, de l'absence d'écoles, de barrières culturelles, de guerres, de l'exil, etc. En outre, de nombreux enfants quittent l'école avant d'avoir terminé le cycle primaire ou secondaire, forcés de travailler, mariés ou parce que leur famille ne peut plus assurer les frais scolaires. Dans les pays les moins développés, seul un tiers (33 %) des enfants terminent l'école obligatoire. **Les opportunités éducatives manquées sont difficiles à rattraper.**

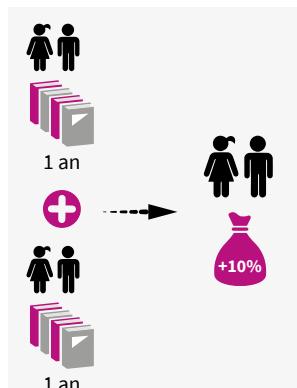
L'objectif relatif à l'éducation de l'Agenda 2030 pour le développement durable prévoit que d'ici à 2030, toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité. Cela inclut donc également les enfants qui n'ont jamais été scolarisés ou qui ont dû s'exiler. Pour ce faire, les États sont encouragés à consacrer au moins 20 % de leurs dépenses publiques à l'éducation. **Il s'agit en particulier d'augmenter les ressources allouées à la scolarité obligatoire.** Dans bien des pays en développement, la part du budget destinée à l'éducation est faible, une grande partie étant qui plus est investie dans l'enseignement tertiaire. Ainsi, les couches aisées de la population ayant les moyens d'envoyer leurs enfants dans des écoles privées payantes pour leur assurer une éducation de qualité en sont les premiers bénéficiaires.

Les investissements dans l'éducation scolaire sont rentables, sur les plans social et économique. Chaque année scolaire supplémentaire augmente jusqu'à 10 %⁴ le futur revenu d'une personne. Dans toute leur diversité, les pays partenaires de la DDC peuvent profiter de l'évolution historique de l'école publique suisse et de la position qu'elle occupe aujourd'hui.

Exemple

Au Mali, la DDC permet à des enfants qui n'ont pas pu être scolarisés, en raison de la pauvreté ou des conflits, une réintroduction dans le système scolaire. Grâce aux programmes de rattrapage, ils peuvent atteindre un niveau qui rendra possible le passage vers l'enseignement scolaire formel. De même, les enfants de nomades qui n'avaient pas accès à l'éducation par leur mode de vie itinérant ont désormais la possibilité de fréquenter des écoles mobiles, qui se déplacent avec eux. La DDC soutient les autorités éducatives maliennes pour inscrire institutionnellement ces solutions intégratives dans leurs politiques intégratrices.

Chaque année d'école supplémentaire signifie des revenus 10% plus élevés à l'avenir





Point fort 2

Organisation décentralisée de l'éducation – favoriser la responsabilité des communes et les solutions adaptées au contexte local

Système scolaire suisse

Dans le système fédéral suisse, les 26 cantons sont souverains en matière de scolarité. Ils définissent les structures et les contenus de la scolarité obligatoire. Pour cette dernière, la Confédération fixe uniquement les principes, tandis que pour le postobligatoire, elle agit en coopération avec les cantons qui sont chargés de mettre en oeuvre les bases définies. Les communes, quant à elles, organisent le fonctionnement des écoles au quotidien. **Le système éducatif suisse est l'un des plus décentralisés au monde.** Cette large assise dans les communes favorise **la participation de la population** au sein de l'école publique. Cet ancrage local permet également de développer des solutions sur mesure adaptées au contexte local. Il en résulte parfois des différences importantes entre les écoles. En dépit de cette hétérogénéité, un enseignement de haute qualité est assuré.

Le système scolaire est caractérisé par la participation active du corps enseignant, de la direction des écoles et de la société civile. Le principe de la surveillance à travers des commissions et conseils scolaires est considéré comme une **formule unique de démocratie directe en matière d'éducation**. Au sein de ces organes, des femmes et des hommes issus de différents horizons professionnels assument des tâches de pilotage. Aucun autre pays ne connaît de dispositif similaire.

On peut trouver des **modèles scolaires fort variés** dans un espace très restreint. Les enseignant-e-s ont la possibilité d'aménager leur enseignement pour répondre aux besoins locaux. La direction scolaire doit veiller, de concert avec les commissions scolaires communales, à garantir la qualité au sein de l'établissement. La gestion de la qualité est assurée conjointement par des organes de surveillance, d'inspection et d'évaluation cantonaux, externes à l'école.

Les parents peuvent eux aussi contribuer à façonner la vie de l'école. La **collaboration institutionnalisée avec les parents** présente des avantages pour les parents et pour les écoles. Elle se déroule dans le cadre d'entités telles que des conseils, cafés ou forums de parents. Il est ainsi possible de débattre de besoins et d'attentes divergentes entre parents ou entre école et parents, et d'élaborer des solutions sur mesure.

Impulsions pour la coopération internationale

La démocratie directe suisse et sa tradition fédérale marquent profondément l'organisation de son système scolaire. Dans beaucoup de pays partenaires de la DDC, les systèmes éducatifs ont par contre une structure fortement centralisée.

Bien souvent, les écoles sont dirigées à partir de la capitale, jusque dans les coins les plus reculés du pays. Même s'il existe des autorités chargées de l'éducation aux niveaux régional et local, leur pouvoir de décision et leurs ressources sont fréquemment limités. Il en résulte des **défis pour garantir l'efficacité de l'administration scolaire ainsi que la qualité de l'éducation et l'accès à celle-ci**. En effet, les décisions au sujet des lieux d'implantation des écoles, du recrutement et de la rémunération des enseignant-e-s ou encore du matériel didactique sont prises loin de l'endroit concerné. Dans les pays où les infrastructures sont mal développées, il se peut donc que des enseignants ne touchent pas leur salaire pendant des mois ou que des écoles soient privées d'enseignants, car personne n'est disposé à travailler dans des régions isolées. Dans les pays connaissant plusieurs cultures, langues ou religions, les supports didactiques fournis par le gouvernement central ne sont souvent pas adaptés aux besoins locaux. Ces différents facteurs font que les écoles ne fonctionnent pas à certains endroits ou qu'elles sont éloignées de la réalité locale, avec pour conséquence que les enfants apprennent moins bien ou ne vont pas du tout à l'école.

Sont réputées bonnes pratiques en matière de coopération internationale les réformes de l'éducation qui transfèrent des compétences du ministère national de l'éducation vers les régions, et les mesures d'accompagnement visant à renforcer les autorités éducatives décentralisées. Il s'agit en outre d'associer les communautés locales à l'aménagement de la vie scolaire. La **conscience de la grande diversité qui existe au sein du paysage éducatif suisse** est précieuse pour le travail de la DDC dans les pays partenaires, car elle l'encourage à élaborer, conjointement avec les responsables de l'éducation, le corps enseignant et les parents, des **solutions adaptées aux besoins locaux**.

 **Sont réputées bonnes pratiques en matière de coopération internationale les réformes de l'éducation qui transfèrent des compétences du ministère national de l'éducation vers les régions, et les mesures d'accompagnement visant à renforcer les autorités éducatives décentralisées.** 

Exemple

En Afghanistan, la DDC travaille en étroite collaboration avec les conseils scolaires, composés de parents et de représentants des communautés, en vue d'encourager leur participation à la vie scolaire par la formation et l'accompagnement. Elle soutient en outre les inspecteurs de l'éducation dans l'accomplissement de leurs tâches dans les écoles. Ces approches favorisent la participation locale et renforcent les institutions éducatives au niveau infranational, contribuant ainsi à garantir une bonne gouvernance dans le secteur de l'éducation.



Point fort 3

Plurilinguisme – facteur déterminant pour la réussite de l'apprentissage, pour l'identité et l'économie

Système scolaire suisse

Le plurilinguisme est une caractéristique de la Suisse que l'on retrouve également dans la scolarité obligatoire. La **langue d'enseignement est celle de la région linguistique**, à savoir le français, l'allemand, l'italien ou le romanche, avec introduction progressive d'une deuxième langue nationale, parfois d'une troisième, ainsi que de l'anglais. Dans les cantons bilingues, le bilinguisme est encouragé dès le départ. Les enseignants sont formés en conséquence. L'école publique aide, par des mesures de soutien linguistique, les enfants et les adolescents issus de la migration qui ne maîtrisent pas la langue nationale de la région. Ce soutien est inscrit dans les lois cantonales sur l'instruction publique. Le but de ces mesures est de développer les compétences linguistiques de ces enfants afin qu'ils puissent apprendre avec succès dans les classes ordinaires.

Le système scolaire perçoit également dans le **soutien à la langue maternelle ou la première langue** des enfants issus de la migration un potentiel aussi bien individuel que sociétal. Des compétences solides dans la première langue sont un facteur favorisant l'apprentissage d'autres langues et l'apprentissage scolaire en général. La promotion de la première langue contribue à améliorer les opportunités d'éducation des enfants de langue étrangère; elle est par conséquent proposée sous la forme d'un enseignement facultatif de la langue et de la culture d'origine (LCO).

En Suisse, le plurilinguisme est – outre un enrichissement des ressources personnelles – un garant de la **cohésion sociale et un élément de l'identité nationale** par-delà les frontières linguistiques. D'un point de vue économique, maîtriser plusieurs langues augmente les chances des individus sur le marché du travail. Il s'agit d'une ressource de la place économique suisse.

Impulsions pour la coopération internationale

Un enseignement dans différentes langues selon la région, la tradition du plurilinguisme à l'école et l'importance de la langue maternelle sont des évidences pour la Suisse. Dans la coopération internationale et dans beaucoup de pays partenaires de la DDC, ce type d'approche est relativement nouveau.

À l'échelle mondiale, environ 40 % des apprenants n'ont pas accès à l'instruction dans une langue qu'ils parlent ou comprennent.⁵ Cet état de fait a des répercussions sur les résultats d'apprentissage. En Afrique subsaharienne, **61 % des enfants ne savent ni lire ni écrire, même après avoir terminé leur scolarité primaire**. L'une des principales raisons en est que l'enseignement dès l'entrée au primaire se fait dans une langue officielle du pays, qui ne correspond souvent pas à la langue locale. La situation est particulièrement précaire pour les enfants dont les parents sont analphabètes, ne maîtrisent pas la langue nationale et ne peuvent donc fournir aucun soutien pour les devoirs. En conséquence, de nombreux enfants interrompent leur scolarité prématûrement. La langue est cependant souvent liée aux politiques identitaires et s'inscrit dans des rapports de pouvoir. Dans les pays multiethniques, la domination d'une langue d'instruction déterminée par le gouvernement central peut être source de tensions sociales.

Depuis le lancement de l'agenda mondial pour l'éducation en 2016, le bilinguisme et le plurilinguisme à l'école obligatoire et la promotion de la langue maternelle sont reconnus comme étant de bonnes pratiques. Or, leur mise en œuvre requiert un certain savoir-faire. Grâce à son expérience, la Suisse peut enrichir le débat sur les politiques éducatives, tant au niveau international que local.

“ Depuis le lancement de l'agenda mondial pour l'éducation en 2016, le bilinguisme et le plurilinguisme à l'école obligatoire et la promotion de la langue maternelle sont reconnus comme étant de bonnes pratiques. ”

Exemple

Dans le sud du Tchad, la DDC soutient des écoles pilotes où les enfants peuvent suivre un enseignement principalement dans la langue locale, le sar, durant les premières années du primaire, le français étant introduit progressivement. Les enseignants, les autorités scolaires et les parents sont étonnés à quelle vitesse les enfants font des progrès en lecture, écriture et calcul. Ce succès a éveillé l'intérêt du ministère de l'éducation nationale.



Point fort 4

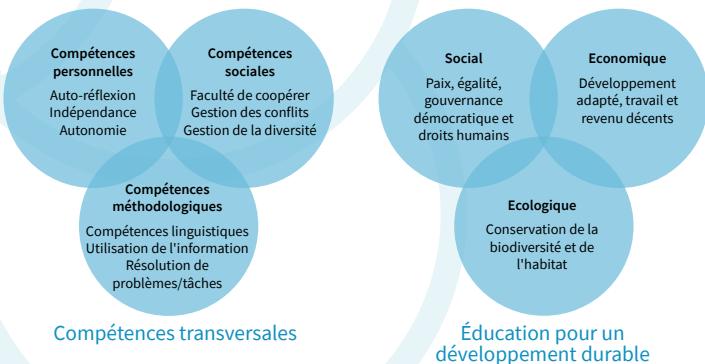
Acquisition de compétences-clés à l'école – une préparation à la vie

Système scolaire suisse

Les plans d'études axés sur l'acquisition de compétences qui sont actuellement appliqués dans les écoles suisses permettent de relever les **défis de notre époque**. L'école doit également réagir aux changements économiques, écologiques et sociaux afin que les futures générations soient armées pour le marché du travail, la vie politique et la société. Il s'agit donc de transmettre des facultés aussi bien cognitives que non cognitives.

Outre les langues, les mathématiques, la géographie, l'histoire et le sport, d'autres compétences sont également importantes aujourd'hui : l'encouragement à l'**autoréflexion**, l'autonomie, la faculté de coopérer et gérer les conflits, la résolution de problèmes ainsi que les capacités linguistiques. L'école est en outre l'endroit où les enfants apprennent à se pencher sur des sujets tels que le développement durable, la **cohabitation** dans le respect mutuel, le développement mondial et la paix, la gestion des **ressources naturelles**, l'égalité entre les sexes et la compréhension interculturelle, les principaux mécanismes de l'**économie** et de la politique. C'est à l'école que les enfants acquièrent leurs premières **notions en matière de démocratie**, qui peuvent être mises en pratique au sein de conseils de classe et de parlements scolaires.

Cette approche centrée sur la vie quotidienne et l'apprentissage transformateur sont des points forts du système scolaire suisse. Au cours de leur formation, les enseignants apprennent à intégrer dans l'enseignement les expériences que les élèves font au quotidien. L'apprentissage prend ainsi tout son sens et devient transformateur. La « formation dualie des enseignants », axée sur la pratique, est une spécificité du système suisse qui revêt une grande importance en comparaison internationale. Elle est considérée comme un facteur primordial des excellentes compétences professionnelles des enseignants.



Impulsions pour la coopération internationale

Les écoles marquent le quotidien des enfants et leur avenir. Ce qui est enseigné à l'école influe également sur la société. Le savoir acquis est souvent intégré inconsciemment dans la vie quotidienne. En Suisse, l'utilité de l'école pour la vie semble être une évidence. Ce n'est pas le cas partout.

Dans plusieurs pays partenaires de la DDC, l'instruction est déterminée par des plans d'études repris de l'étranger, qui ne reflètent guère les conditions locales et traitent de thèmes étrangers au contexte social. Ailleurs, le contenu des supports didactiques repose sur une vision du monde dépassée. En général, les enseignants jouissent d'une marge de manœuvre très faible pour l'aménagement de leurs cours. L'enseignement « frontal » pratiqué dans bien des régions ne laisse guère de liberté aux élèves et les empêche de découvrir, de développer et d'utiliser leurs compétences. Les enseignants sont souvent mal formés et ne disposent pas des compétences pédagogiques nécessaires pour associer les élèves à l'enseignement. **Dans certains contextes, l'école est considérée comme détachée de la réalité et du quotidien de la société et de l'économie locales.** Cet état de fait a un effet négatif sur la motivation des parents à envoyer leurs enfants à l'école, lesquels peinent à terminer leur scolarité.

Au nombre des éléments centraux de l'objectif de développement durable sur l'éducation (ODD 4) figure l'amélioration de la qualité de l'apprentissage dans les branches telles que les mathématiques, la lecture et l'écriture, ainsi que l'instruction adaptée au contexte. **L'Agenda 2030 estime que la contribution de l'école est essentielle pour créer une société juste et responsable.** La cible 4.7 prévoit dès lors que d'ici à 2030 l'éducation scolaire partout dans le monde inclue des thèmes tels que les modes de vie durables et sains, les droits humains et l'égalité des sexes, la paix et la participation. La DDC peut mettre à profit les expériences faites dans ce domaine dans les écoles suisses pour son travail dans les pays partenaires.

“ La cible 4.7 prévoit dès lors que d'ici à 2030 l'éducation scolaire partout dans le monde inclue des thèmes tels que les modes de vie durables et sains, les droits de l'homme et l'égalité des sexes, la paix et la participation. ”

Exemple

En Mongolie, la DDC soutient le ministère de l'éducation dans sa réforme du plan d'études axée sur l'acquisition de compétences. Les élèves acquièrent des connaissances de base dans les domaines de l'écologie, de la politique, du social et de l'économie. Ils sont également encouragés à apprendre de façon autonome, à faire de la recherche, à coopérer et à trouver des solutions créatives. Dans des pays tels que la Colombie ou l'Ukraine, l'éducation aux droits humains joue un rôle important dans les projets de la DDC.



Point fort 5

Bonne éducation scolaire et perméabilité – facteurs décisifs pour le succès de la formation (professionnelle) et de l'activité professionnelle

Système scolaire suisse

En Suisse, l'école obligatoire, de par sa qualité élevée, transmet les connaissances nécessaires pour le développement aussi bien personnel que professionnel. L'acquisition d'une solide culture générale pendant la scolarité obligatoire facilite ensuite la spécialisation dans le cadre de la formation professionnelle ou académique. Grâce au haut niveau de performance de l'école publique, il est possible que la formation duale n'inclue qu'une faible part d'enseignement général, pour se concentrer sur les compétences spécifiques du métier et la pratique professionnelle. Les élèves des écoles suisses âgés de 15 ans se classent parmi les meilleurs lors des enquêtes PISA sur les mathématiques et les sciences naturelles.⁶ Les enfants acquièrent, à l'école déjà, d'autres compétences transversales exigées par de futurs employeurs et maîtres d'apprentissage, telles que l'autonomie, l'engagement ou la fiabilité.

A l'école, les jeunes sont **préparés** à l'éducation post-obligatoire et à la **vie professionnelle**. Au niveau secondaire, au cours de leurs huitième et neuvième années scolaires, ils bénéficient d'offres de soutien et de conseil pour l'orientation professionnelle. Ces offres incluent des journées d'information dans des entreprises, des visites de salons des métiers et des échanges avec de futurs employeurs potentiels. Pour les adolescents qui n'arrivent pas à entamer un apprentissage ou à entrer dans la vie professionnelle à l'issue de leur scolarité obligatoire, il existe des passerelles ou des solutions transitaires. C'est le cas également pour les adolescents et les jeunes adultes issus de la migration et qui ne sont plus en âge de scolarité obligatoire.

La grande perméabilité est considérée comme une particularité du système éducatif suisse. Les décisions prises au fil de la formation ne sont pas définitives. Il existe toujours des possibilités de se réorienter, de rattraper une formation, d'entrer dans une école ou d'y opérer un passage vers une autre filière.

Impulsions pour la coopération internationale

Dans bien des pays où travaille la DDC, il n'existe pas d'éroite relation entre, d'un côté, la scolarité obligatoire et, de l'autre, le post-obligatoire et le marché du travail. Très souvent aussi, on constate un manque de flexibilité et de perméabilité dans le système éducatif.

Les maîtres de stage et le secteur privé déplorent fréquemment que les compétences fondamentales que les adolescents acquièrent à l'école ne les préparent pas suffisamment à la vie professionnelle. Ces aptitudes doivent ensuite être transmises dans le cadre de la formation.

Quant aux adolescents qui ont manqué ou interrompu leur scolarité ou leur formation, ils n'ont pratiquement aucune possibilité de rattraper les chances perdues. Généralement, il ne leur reste que le secteur du travail informel. Au niveau des autorités, la scolarité obligatoire et le post-obligatoire relèvent souvent de **differents ministères**. Cette séparation rend encore plus difficile la coordination et la complémentarité des actions. L'**orientation professionnelle dans le cadre de l'école obligatoire est rare**. Les filières de formation du post-obligatoire sont souvent prédéfinies et dépendent des notes obtenues à la fin de la scolarité.

Dans beaucoup de pays, le niveau secondaire est perçu exclusivement comme la préparation à une future formation universitaire. Dans les pays du Sud disposant d'un système de formation professionnelle, ce sont souvent les élèves qui terminent leur scolarité avec de mauvaises notes qui sont orientés vers cette filière. La réputation de ces filières en souffre. Les jeunes qui doivent gagner leur vie interrompent fréquemment leur scolarité. Le nombre de ces jeunes déscolarisés et sans emploi (*NEET – Not in Employment, Education or Training*) augmente partout dans le monde.

Les pays partenaires de la DDC doivent trouver des solutions pour préparer les jeunes dès la scolarité obligatoire au choix d'une profession. En outre, il faut des systèmes scolaires et de formation professionnelle qui soient perméables et mieux harmonisés. Le système éducatif suisse peut apporter de précieuses contributions dans ce domaine.

 **Les pays partenaires de la DDC doivent trouver des solutions pour préparer les jeunes dès la scolarité obligatoire au choix d'une profession.** 

Exemple

En Roumanie, la DDC soutient des écoles secondaires relevant de la scolarité obligatoire par des programmes d'orientation professionnelle afin de mettre les élèves en contact avec de futurs employeurs et des entreprises formatrices. Cet appui comprend aussi le développement de matériel didactique contribuant à familiariser les adolescents avec le marché du travail local et à découvrir leur propre profil de compétences.



Annexes

Annexe 1

La Swissness de la coopération internationale en matière d'éducation de base

Annexe 2

Aperçu de la valeur ajoutée de l'enseignement scolaire suisse pour la coopération internationale et orientations selon la stratégie de la DDC pour l'éducation

Annexe 1

La Swissness de la coopération internationale en matière d'éducation de base

On relève des caractéristiques convaincantes de l'expérience suisse dans le secteur de la coopération internationale en éducation. Les cinq points forts du système scolaire suisse qui ont été retenus sont des sources particulières d'inspiration, car la Suisse joue un rôle prépondérant dans ces domaines sur le plan international. Il s'agit de profiter de ces avantages comparatifs de la Suisse dans la coopération internationale en matière d'éducation et de les rendre visibles. La manière d'exploiter le potentiel de l'expérience suisse dans les pays partenaires de la DDC dépend de chaque contexte local.

Les cinq principales caractéristiques du système scolaire suisse qui sont considérées comme bonnes pratiques également au niveau international :

Point fort 1

Place centrale de l'école publique – qualité et rôle intégrateur

Point fort 2

Organisation décentralisée de l'éducation – favoriser la responsabilité des communes et les solutions adaptées au contexte local

Point fort 3

Plurilinguisme – facteur déterminant pour la réussite de l'apprentissage, pour l'identité et l'économie

Point fort 4

Acquisition de compétences-clés à l'école – une préparation à la vie

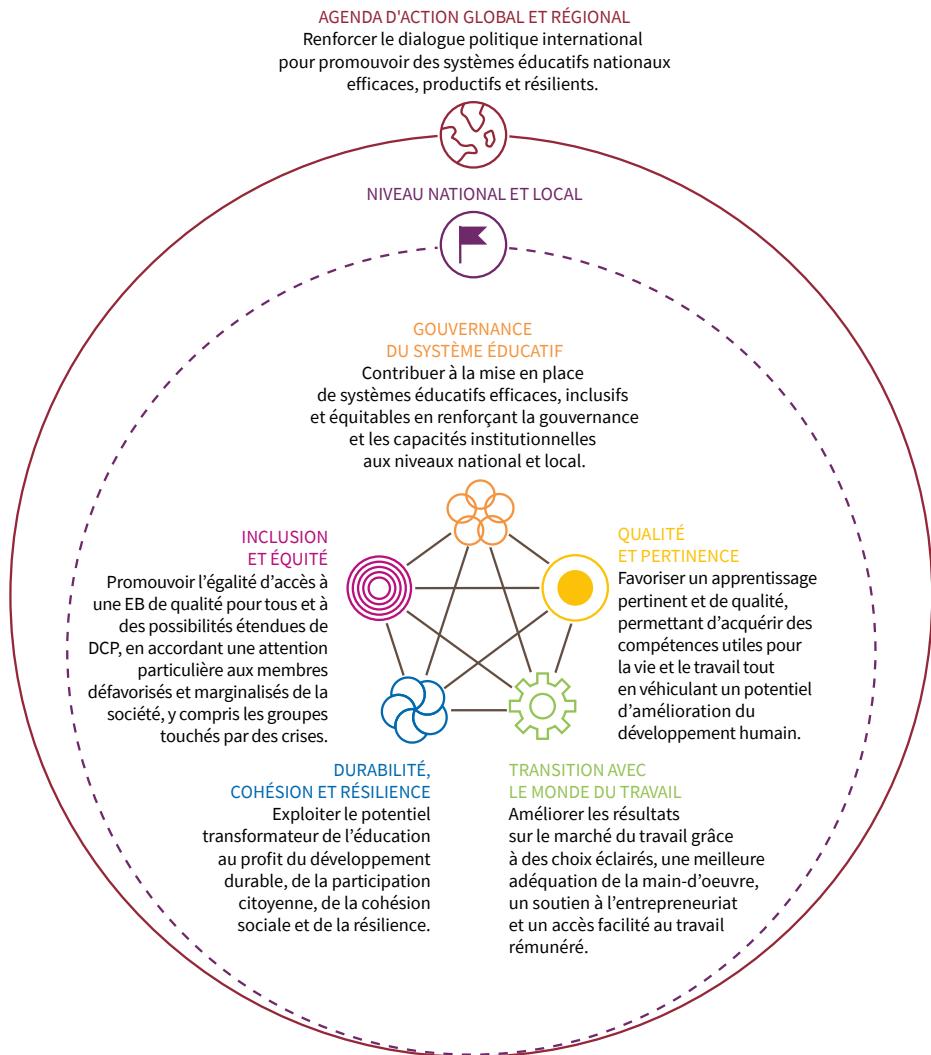
Point fort 5

Bonne éducation scolaire et perméabilité – facteurs décisifs pour le succès de la formation (professionnelle) et l'activité professionnelle

Annexe 2

Aperçu de la valeur ajoutée de l'enseignement scolaire suisse pour la coopération internationale et orientations selon la stratégie de la DDC pour l'éducation

Stratégie de la DDC pour l'éducation



Le tableau ci-dessous énumère tous les aspects du système scolaire suisse que la Haute école pédagogique de Zoug a retenus pour l'étude réalisée dans la perspective de la valeur ajoutée pour le travail de la DDC. Ils sont mis en relation avec les orientations stratégiques de la DDC en matière d'éducation.

Aspects du système scolaire suisse ayant une plus-value potentielle pour la DDC	Orientation stratégique correspondante	Aspects du système scolaire suisse ayant une plus-value potentielle pour la DDC	Orientation stratégique correspondante
1. Cadre social et politique éducative		3. Formation de base et continue des enseignants	
Négociations de solutions viables		Association de la théorie et de la pratique	
L'école, une responsabilité publique		Association de la formation de base et de la formation continue des membres du corps enseignant	
Innovations au sein du système scolaire public		Les directions d'écoles comme personnes-clés et leur position comme moteur du développement de l'école et de l'enseignement	
Concordance des intérêts fédéraux et des préoccupations de la société en général		Expériences dans la mise en place et l'application d'environnements d'apprentissage digitaux	
2. Spécificités du système scolaire suisse		4. École et enseignement	
Apprentissage axé sur l'acquisition de compétences		Différentes formes de collaboration entre le corps enseignant et des experts scolaires	
Approche intégratrice et inclusive (inclusion)		Approche centrées sur les élèves / rôle de l'enseignant comme accompagnateur de l'apprentissage	
Recherche de l'égalité des chances en rapport avec la diversité résultant de la migration		Styles d'enseignement différents d'une région linguistique à l'autre	
Scolarisation des enfants et des adolescents en âge de scolarité issus de la migration		Recours à des modèles et des méthodes d'enseignement innovateurs	
Gestion des première, deuxième et autres langues		Eléments de la pratique d'évaluation	
Coexistence de différents systèmes de gouvernance		Conception et développement de supports didactiques et de plans d'études	
Grande perméabilité avec offres de soutien, de conseil et de passerelle		5. Thèmes transversaux de l'enseignement	
Promotion des compétences transversales comme contribution à la réussite de la formation professionnelle		Perspective de l'EDD	
Orientation professionnelle au cours de la 9 ^e année scolaire, avec offres de soutien et de conseil		Expériences en matière d'éducation aux droits humains et à la démocratie	
Aménagement de structures de transition		Expertise et expérience aux niveaux du système, de l'organisation et de l'enseignement en matière d'éducation aux médias	
Gestion de la qualité			
Participation des parents (immigrés) et des associations de parents			
Participation de la société civile			

Sources

- 1 Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP).
- 2 OCDE (2017) Regards sur l'éducation 2017 – Calculs effectués en tenant compte du pouvoir d'achat et des différentes durées des niveaux primaire et secondaires I et II.
- 3 Office fédéral de la statistique (2018) – Dépenses publiques d'éducation selon le degré de formation, 2015 : 49 % scolarité obligatoire (écoles spéciales comprises), 16 % niveau secondaire II, 23 % niveau tertiaire, 10 % recherche, 2 % dépenses non répartissables.
- 4 UNESCO (2011) Rapport mondial de suivi sur l'Education pour tous.
- 5 UNESCO (2016) Rapport mondial de suivi sur l'éducation, document de référence 24.
- 6 OCDE (2015) Etude PISA.

Edition

Département fédéral des
affaires étrangères DFAE
Direction du développement et
de la coopération DDC
3003 Berne
www.dfae.admin.ch

Photo de couverture

© DDC

Mise en page

www.anoukpasquier.ch

Cette publication est disponible en français,
allemand, italien et anglais et peut être
téléchargée sous [www.shareweb.ch/site/
education](http://www.shareweb.ch/site/education)

Berne, 2018, © DDC

Contact

Direction du développement et de la coopération (DDC)
Point focal et réseau Education
Freiburgstrasse 130
3000 Berne

Tel.: +41 (0)58 462 34 75
E-Mail: education@eda.admin.ch
Web: www.shareweb.ch/site/education

